



Alors que MaPrimeRénov' sera suspendue dès le 23 juin, le gouvernement prépare son évolution pour la rentrée

Malgré sa promesse de mettre fin au "stop-and-go" sur le dispositif MaPrimeRénov', la ministre du Logement Valérie Létard a consenti des modifications sur la suspension temporaire de l'aide à la rénovation. Seul le financement des rénovations d'ampleur sera finalement suspendu, et ce, dès ce lundi 23 juin. Lors d'une réunion de concertation ce mardi 17 juin, la ministre a dévoilé les premières pistes d'évolution des paramètres du parcours accompagné, dont la reprise est espérée pour mi-septembre.

En arrivant au ministère du Logement, Valérie Létard voulait en faire un marqueur politique : plus de stop-and-go sur MaPrimeRénov. Mais les rebondissements des dernières semaines, avec en point d'orgue l'annonce d'une suspension estivale du dispositif, contredisent de plus en plus cette promesse. Le constat semble d'autant plus vrai ce mardi 17 juin au sortir d'une concertation réunissant autour de la ministre les représentants de la filière de la rénovation énergétique, des parlementaires ou encore les services centraux et opérateurs de l'État. Cette réunion avait notamment vocation à "anticiper les ajustements nécessaires pour garantir la pérennité de MaPrimeRénov et son efficacité", expliquait la veille le cabinet de Valérie Létard. Avec 44 000 dossiers de rénovations d'ampleur recensés au 31 mai 2025 auxquels se greffent, en outre, près de 16 000 dossiers frauduleux, la surchauffe des services instructeurs a nécessité une mise en pause temporaire du robinet des aides. Qui devrait donc rouvrir à la mi-septembre, espère le ministère.

D'abord annoncée pour le 1er juillet au plus tard, cette suspension pourrait intervenir dès lundi 23 juin. Le 16, le cabinet de Valérie Létard confirmait un effet d'engorgement de la demande après l'annonce d'une suspension temporaire de la demande. Ce qui pose toutefois des interrogations sur la gestion des derniers dossiers de ménages modestes et très modestes par les Accompagnateurs Rénov, et sur l'organisation des espaces conseil France Rénov.

À la veille de la réunion de concertation qui s'annonçait tendue, le ministère du Logement a également annoncé le maintien du guichet de financement des travaux monogestes ([lire sur AEF info](#)). Et ce, "après écoute de la filière qui avait fait valoir son fort mécontentement". La FFB a notamment voté le 13 juin dernier une résolution prévoyant des actions revendicatives de terrain, remise à Éric Lombard, au cours d'une rencontre avec le président de la fédération, Olivier Salleron. Le maintien du guichet ne signifie pas ouverture illimitée du robinet. Le ministère du Logement souhaite s'assurer auprès de la filière "du respect de l'enveloppe des monogestes, qui n'augmentera pas", et de la manière de "mieux lisser les dépôts de dossiers".

"Belle et grande victoire" ou "irresponsabilité du gouvernement"

Un rétropédalage partiel dont s'est félicitée la Fédération française du bâtiment, qui y voit "une belle et grande victoire". Le maintien du subventionnement des travaux par gestes est salubre, dans la mesure où il permettra "d'apurer l'important stock constitué sur les dossiers de ce type", souligne la FFB qui "s'engage à accompagner l'Anah pour faciliter ce traitement et renforcer la lutte contre la fraude". Même son de cloche du côté de la Capeb, pour qui le maintien des monogestes constituait "un préalable indispensable" aux concertations avec l'État.

Cet arbitrage témoigne toutefois du délicat exercice, en temps budgétaire contraint, visant à concilier activité économique et respect des objectifs climatiques. Cette fois-ci, l'arbitrage semble défavorable aux acteurs de l'efficacité énergétique et aux associations de lutte contre le mal-logement. Les membres du collectif Rénovons pointent ainsi "l'irresponsabilité du gouvernement" en matière climatique. Et le regroupement d'acteurs de l'efficacité énergétique de dénoncer "fermement le fait que le gouvernement ait cédé à la pression de la Fédération française du bâtiment en sacrifiant les rénovations performantes sur l'autel des monogestes, unanimement reconnus comme inefficaces".

Ils craignent même que ce geste du ministère ne soit un prélude à un renversement de la doctrine actuelle de MaPrimeRénov en 2026, avec une focalisation plus marquée sur le parcours par gestes, tout en cherchant à atteindre les mêmes performances que celles offertes par une rénovation d'ampleur, quitte à lisser les travaux sur le temps long. Cette question est posée au sortir de la réunion de concertation, au cours de laquelle la Capeb estime avoir été entendue au sujet d'un tel parcours. "La ministre a annoncé l'engagement de travaux pour la création d'un parcours de rénovation par gestes, simple, lisible et adapté à la fois aux particuliers et aux professionnels", décrit la confédération. Autrement dit, le gouvernement pourrait ouvrir la possibilité d'un bouquet de travaux assimilable à une rénovation d'ampleur mais dont le déroulé peut être échelonné dans le temps. C'est la preuve, pour la Capeb, que "l'actuel parcours de rénovation d'ampleur" fait l'objet d'un "mauvais calibrage".

Les futurs contours de MaPrimeRénov

Le gouvernement prépare donc la rentrée et la réouverture du canal de financement des rénovations globales avec MaPrimeRénov, en assumant une évolution des paramètres déjà distillée depuis plusieurs semaines par Valérie Létard. Lors d'un petit déjeuner avec les journalistes membres de l'Ajibat ce mardi, elle a martelé son souhait de modifier le "calibrage du dispositif, pour éviter les pics et les creux" de la demande. La ministre veut notamment agir sur l'hémorragie des coûts de travaux, qui ont crû de 7 % entre 2023 et 2024, "sans lien apparent avec l'inflation", selon son entourage. Le refroidissement des prix passera également par un abaissement du plafond de travaux subventionnables, encore en discussion, et une suppression du bonus "sortie de passoire thermique" qui permettait une prise en charge supplémentaire de 10 % sur le financement des travaux. Et qui s'avérait particulièrement profitable aux ménages très modestes, pouvant escompter une prise en charge de 90 % de l'assiette de travaux subventionnables, en fonction du gain de classes énergétiques escompté.

Valérie Létard a également relayé à plusieurs reprises le souhait d'un recentrage de MaPrimeRénov sur les logements les plus énergivores. Exit donc, a priori, les logements étiquetés D qui, certes, ne représentent "que 7 % des logements traités en rénovation globale" selon son cabinet, mais qui affichent un ratio entre investissement et saut de classes trop bas. "On doit encore affiner ce recentrage", répond également le cabinet, interrogé sur le principe d'un cran supplémentaire d'exclusion des logements étiquetés E, dont l'interdiction de location n'interviendra qu'en 2034.

Quelle contribution des CEE ?

Quelle sera la contribution des CEE à la reformulation des paramètres de MaPrimeRénov en rénovation globale ? C'est le

deuxième point d'incertitude des acteurs de la rénovation énergétique et des professionnels des certificats d'économies d'énergie, sur fond de grand ménage dans les différentes fiches d'opérations standardisées, dont une dizaine dédiée aux gestes de rénovation a été supprimée ([lire sur AEF info](#)). "Les CEE vont venir abonder une partie du budget pour aller plus loin dans le soutien", à hauteur de plusieurs centaines de millions d'euros, a rappelé ce mardi matin Simon Huffeteau, coordinateur gouvernemental du plan de rénovation énergétique des bâtiments, lors d'une table-ronde des Assises du logement ([lire sur AEF info](#)).

Parmi les mouvements les plus récents sur les CEE, ont été publiés au JO du week-end un décret et un arrêté tendant à bonifier la fiche d'opération standardisée des rénovations d'ampleur en maison individuelle et en appartement au profit des ménages modestes (et non les ménages très modestes ou intermédiaires) et ceux qui ne bénéficient pas des dispositifs de l'Anah. "Un moyen de réinvestir des certificats classiques et non pas des CEE précarité pour ne pas trop bousculer le marché", indique Laurent Brugeilles, directeur des partenariats et des affaires publiques auprès de Bureau Veritas solutions et administrateur du Groupement des professionnels des CEE (GPCEE). À plus long terme, la réflexion sur le rapprochement entre les CEE et MaPrimeRénov suit son cours depuis janvier, "mais les certificats doivent venir en renfort et non en substitution, au risque d'une débudgétisation de MPR", exhorte Laurent Brugeilles.

Comme évoqué par l'entourage de Valérie Létard et confirmé ce mardi par Simon Huffeteau, la période de suspension sera surtout mise à profit pour "mettre en œuvre tous les textes d'application de la proposition de loi Cazenave" visant à lutter contre la fraude aux aides publiques, en cours d'examen par le Conseil constitutionnel, saisi par le groupe des Insoumis à l'Assemblée nationale. L'administration travaille déjà aux différents projets de décrets attendus de ce texte de loi, a assuré l'entourage de Valérie Létard. La lutte contre la fraude était d'ailleurs, a priori, le seul point de convergence entre les participants à la réunion de ce mardi, même si certains y voient "un alibi" contre la rénovation d'ampleur.

AEF info est un **groupe de presse professionnelle numérique et organisateur d'évènements**. AEF info produit tous les jours une information de haute qualité qui mobilise une équipe de **80 journalistes** spécialisés permanents à Paris et en régions.

C'est un outil de travail, d'aide à la décision, d'information et de documentation utilisé tous les jours par plus de **20 000 professionnels et 2 000 organisations abonnées** (médias, institutions, collectivités territoriales, entreprises, fédérations, syndicats, associations).

5 SERVICES D'INFORMATION, 18 DOMAINES ET 2 HEBDOS

Les cinq services d'information spécialisés d'AEF info diffusent (Social RH, Enseignement Recherche, Développement durable, Habitat & urbanisme, Sécurité Globale) à leurs abonnés un service d'information continue par courrier électronique et via l'application mobile. Être abonné à ces services, c'est avoir l'assurance d'être informé rapidement, précisément et objectivement des faits essentiels.

[Cliquez ici pour tester gratuitement les services d'information AEF info](#)
